



Après les annonces concernant un possible départ des PE à date anniversaire...  
**Le gouvernement n'amadouera personne. Plus que jamais, retrait de la réforme Macron-Borne !**

Selon le journal Les Echos, la première ministre Mme Borne réfléchirait « à assouplir les conditions de départ des professeurs des écoles »

Et le quotidien d'expliquer : « La loi impose actuellement aux professeurs des écoles de partir à la retraite au 31 août et non le jour de leur anniversaire (...) A l'heure où la contestation contre la réforme des retraites s'annonce très suivie dans l'Education nationale, le gouvernement fera-t-il un geste pour supprimer cette exception qualifiée d'« injuste » par tous les syndicats enseignants ? (...) Selon plusieurs sources, le gouvernement pourrait donner droit à cette revendication pour amadouer les enseignants. »

Soudainement, par le plus grand des hasards, le gouvernement vient de se rendre compte que les PE étaient les seuls salariés à ne pouvoir partir à la retraite à date anniversaire, ce qui est effectivement le cas depuis la loi Jospin en 1989 !

Miraculeusement, la revendication portée depuis des dizaines d'années par le SNUDI-FO, à savoir la possibilité pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré de partir en retraite à date anniversaire – exigence jusque-là balayée d'un revers de main par tous les gouvernements qui se sont succédés – deviendrait donc désormais envisageable !

A deux jours d'une grève massive, le gouvernement, fébrile et effrayé par la mobilisation qui s'annonce dans tous les secteurs professionnels, tente donc « d'amadoué » les enseignants du 1<sup>er</sup> degré.

Il n'amadouera personne.

Cette annonce ne fait au contraire que renforcer la détermination des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, qui seront très majoritairement en grève dès le 19 janvier selon les remontées des départements. Plus que jamais, c'est le moment d'y aller pour gagner sur toutes nos revendications !

Le SNUDI-FO réaffirme son exigence de retrait du projet de réforme des retraites qui va conduire à un report de l'âge légal de départ en retraite et/ou à un allongement de la durée de cotisation pour tous les personnels nés après le 1<sup>er</sup> septembre 1961 !

Il revendique également la mise en œuvre immédiate et inconditionnelle de la possibilité pour tous les enseignants du 1<sup>er</sup> degré de partir à la retraite à date anniversaire !

**Tous en grève et aux AG jeudi 19 janvier pour décider des suites !**

Le SNUDI-FO appelle tous les personnels du 1<sup>er</sup> degré, enseignants, AESH et PsyEN à être massivement en grève dès jeudi 19 janvier, à l'appel de la totalité des organisations syndicales, et à participer aux manifestations au sein des cortège FO.

Conscient qu'une suite de journées « saute-mouton » ne permettra pas d'obtenir satisfaction et comporte le risque d'épuiser les personnels, il invite les collègues à participer massivement aux AG organisées jeudi 19 janvier, pour discuter des suites immédiates à donner à cette journée, y compris la reconduction de la grève.

Comme en 2019, nous pouvons gagner et faire reculer le gouvernement en obtenant le retrait de la réforme !

Montreuil, le 17 janvier 2023